

Inconditionnel, transparent et prévisible, le Tarif de préférence général (TPG) du Canada est un des plus généreux de tous les pays industrialisés, et il a été reconnu comme tel par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). En 1996, 81 p. 100 des exportations de l'ensemble des pays les moins avancés sont entrées en franchise au Canada; 98 p. 100 de ces exportations provenaient de pays africains.

Le Canada s'est engagé à travailler avec les pays les plus pauvres à accroître leur capacité de profiter d'un accès préférentiel aux marchés internationaux, faute de quoi il ne sert pas à grand-chose de leur ménager un accès à ces marchés. Le Bureau de promotion du commerce du Canada aide les pays en développement à trouver des débouchés au Canada. Au cours de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Édimbourg, l'automne dernier, le Canada a annoncé qu'il affecterait 1,4 million de dollars à la nouvelle facilité d'accès au commerce et à l'investissement, qui doit aider les pays en développement à profiter des débouchés offerts par la mondialisation.

Une réunion de haut niveau de l'Organisation mondiale du commerce, de la CNUCED et du Centre du commerce international a eu lieu à Genève en octobre 1997 pour s'attaquer au problème de la marginalisation des pays les moins avancés. Initialement proposée par le Canada, cette réunion a été couronnée de succès. Il en est issu un cadre intégré d'assistance technique liée au commerce, dont se serviront les organismes donateurs multilatéraux et bilatéraux. On a évalué les besoins de 34 pays et préparé une réponse intégrée dans chacun des cas, et l'on projette de tenir 7 tables rondes en 1998 pour discuter de la mise en œuvre des programmes nationaux.

Le Canada tient actuellement des consultations nationales relativement à une amélioration possible du tarif applicable aux pays les moins avancés (composante du TPG canadien), qui pourrait s'obtenir, entre autres, par l'élargissement de la couverture des produits admis en franchise et par une libéralisation plus poussée des exigences relatives aux règles d'origine.

Le programme du CRDI sur le commerce, l'emploi et la compétitivité appuie les efforts que font les pays en développement en vue de participer plus efficacement à l'économie mondiale. Ces pays cherchent à améliorer leurs techniques de négociation auprès des instances commerciales internationales, à accroître le rôle du commerce dans le développement par une meilleure formulation des politiques et la rationalisation des mécanismes institutionnels, et à élaborer des politiques uniformes et cohérentes afin de répondre à l'évolution rapide de la conjoncture économique, à l'échelle tant nationale qu'internationale.